

La modernisation de l'État,  
**qu'est-ce que ça change  
pour vous ?**



**Un guichet fiscal unique pour les particuliers**

## **Guichet fiscal unique : tous les services des impôts aux particuliers en place fin 2011**

Depuis 2008, la fusion des services des impôts et du Trésor public décidée par l'État est en marche. Objectif : proposer aux particuliers l'accès à un interlocuteur unique de proximité pour toutes les questions et démarches fiscales, qu'il s'agisse du calcul de l'impôt ou du paiement. Aujourd'hui, les deux anciennes directions ne font plus qu'une et la mise en place de guichets fiscaux uniques avance.

### **Un lieu unique pour de multiples démarches**

Chaque année, plus de 6 millions de contribuables se déplacent dans les guichets de l'administration fiscale. Auparavant, les usagers avaient affaire à deux services distincts : le centre des impôts pour le calcul des sommes dues et la trésorerie pour le paiement. Cette différence était peu compréhensible pour eux. Depuis avril 2008, avec la création de la Direction générale des finances publiques, ces compétences sont réunies au sein d'une même administration, pour une meilleure qualité de service. Les contribuables disposent désormais d'un seul et même point de contact : le centre des finances publiques. C'est plus simple et plus rapide.

### **Point d'étape : une réorganisation presque achevée, sur l'ensemble du territoire**

La DGFIP a mis en place plus de 600 services des impôts des particuliers (SIP) en ville, là où il y avait à la fois un centre des impôts et une trésorerie. D'ici à la fin 2011, ce sont au total près de 70 SIP qui auront été créés, dans 530 communes. En parallèle, sur tout le territoire, et en particulier en milieu rural ou périurbain, un accueil fiscal de proximité est assuré dans l'ensemble des services de la DGFIP. Les usagers peuvent y obtenir des réponses à leurs principales questions en matière d'impôt, ou une prise en charge de leur dossier, sans démarche ni déplacement supplémentaires.